



Le 11 septembre 2015

Déclaration liminaire CTL du 11 septembre 2015-2ème convocation

Madame la Présidente du CTL,

Aujourd'hui se tient donc la deuxième convocation d'un CTL portant sur les réorganisations envisagées au 1er janvier 2016 en Ardèche. Envisagées ou devrions nous dire décidées sans même la consultation des élus en CTL.

En amont de la première convocation, les élus CGT Finances Publiques et les élus Solidaires Finances Publiques vous ont demandé par courriel de bien vouloir reporter ce CTL afin que le CHSCT puisse visiter les postes restructurés, et émettre un avis sur les modifications de l'environnement professionnel que subiront les agents. Vous avez refusé... Pourquoi ? Car tout est déjà acté sans doute : Joyeuse, poste absorbant Largentière, est passé C2 dans les listes, et Largentière et Serrières ont tout simplement disparu des structures susceptibles d'être demandées, et ce avant même que le CTL soit convoqué ! Aberrant...

Le bureau national de la CGT Finances Publiques a lancé un sondage auprès de toutes les sections de France et d'Outre-mer. A la lecture des résultats de celui ci, en 2016, ce sont 151 trésoreries qui vont être supprimées, 45 transferts de recouvrement de l'impôt, sans compter les fusions et suppressions de SPF, de SIE, de PCE, de SIP, etc... et ces données ne sont pas complètes puisque 23 sections n'ont pas encore rendu leurs chiffres !

Mais nous ne vous apprenons rien, ceci vous le savez déjà. Le beau service de proximité que vantait la fusion est massacré, la population est dénigrée, les agents des finances publiques sont traités comme des vulgaires marchandises. Les Directeurs Départementaux ou Régionaux semblent-tous accepter et acquiescer à cette politique. Savez-vous que le droit de grève est un droit que vous possédez également ?

Comme si tout ceci ne suffisait pas , les Finances Publiques vont subir des réductions d'effectifs encore plus drastiques. Ainsi, Monsieur ECKERT, secrétaire d'état au Budget, annonçait lors d'une séance au Sénat le 21 juillet 2015 : *« le ministère des finances contribue de façon exemplaire à l'effort de réduction du train de vie de l'État : à elle seule, la DGFIP supportera la moitié de la baisse des effectifs de la fonction publique d'État prévue en 2016. Malgré le contexte, la qualité de service et l'efficacité de l'action publique restent des priorités. »* Des priorités !? Faut-il en rire ou en pleurer ? Qu'en pensez-vous ?! Et nulle part Monsieur ECKERT ne parle d'améliorer les conditions de travail des agents, non, le but est avoué : économies, économies, économies,... Pourtant ne nous aviez-vous pas parlé de suppressions de trésoreries pour améliorer les conditions de travail ?

Force est de constater que lorsque nous passons dans les trésoreries la majorité des chefs de postes et des agents sont inquiets, et dans une telle détresse professionnelle que certains sont sous antidépresseurs, bossent 12 heures par jour alors que la durée maximale légale est de 10 heures, n'arrivent plus à remplir toutes les missions. Il se dit même que la Direction pousse certains chefs de poste à l'arrêt maladie de longue durée afin d'évacuer le problème.... ! Esclavagisme moderne ? Et tout ceci se décline également dans tous les autres services de la DDFIP.

Les agents des Finances Publiques en ont assez : entre le gel du point d'indice (et ce n'est pas la PPCR qui va régler cela), le droit à mutation remis en cause par toutes les réorganisations planifiées, les suppressions d'emplois, la pression constante qu'ils subissent, la coupe est pleine !

Nous finirons en vous expliquant qu'un bon dialogue social n'est pas seulement mesurable à un taux de boycott des diverses instances par les Organisations Syndicales, comme vous nous l'aviez présenté lors du rapport d'activité 2014 de la DDFIP 07.

Un dialogue social est synonyme de vrai dialogue entre les partis, sans langue de bois et induit que les demandes justifiées des organisations syndicales (saisine du CHSCT sur réorganisations 2016) puissent trouver un écho et être entendues, ce qui n'est pas le cas le cas en Ardèche comme le montrent vos derniers actes.

Si la CGT Finances Publiques siège aujourd'hui c'est pour vous mettre face à la réalité que subissent les agents des Finances Publiques, et pour dénoncer un Dialogue Social inexistant. Et non pas pour prendre part à la destruction de notre Service Public.

**LA CGT FINANCES PUBLIQUES DIT STOP :
A LA DESTRUCTION DE LA DGFIP,
AU PROJET DE L'ETAT DE PRIVATISER L'IMPÔT,
AU DIALOGUE SOCIAL INEXISTANT
AU GEL DU POINT D'INDICE
A TOUTE SUPPRESSION D'EMPLOI OU DE STRUCTURE
A L'HYPOCRISIE GOUVERNEMENTALE ET DE LA DGFIP**

